

## Plan phonique et plan significatif, phonétique et phonologie – Les fondements de la distinction

Par J. G. C. HERCULANO DE CARVALHO, Coimbra

Le besoin de distinguer d'une part entre un plan phonique et un plan significatif (plan de l'expression et plan du contenu selon la terminologie de la glossématique, les deux articulations du langage d'après *M. Martinet*), d'autre part entre une discipline phonétique et une discipline phonologique, est sans doute un des postulats les plus solidement établis de la linguistique moderne. Nous ne nous proposerons donc pas d'apporter de nouvelles preuves ou de nouveaux arguments à l'appui de ces distinctions, mais uniquement de les reformuler et d'établir d'une façon peut-être plus explicite le principe général sur quoi elles se fondent.

Ce principe réside premièrement dans le caractère double du signe linguistique – qui n'est pas à proprement parler *un* signe, mais une association de *deux* signes, le signifiant et le signifié – et ensuite et surtout dans la nature même du signifiant.

En effet, ce que nous appelons *signifiant* est en réalité ce que, dans une théorie générale des signes, on nommerait un *signe instrumental*. Par *signe instrumental, extérieur* – opposé à *signe formel (signe intérieur, auquel appartient la signifié)* – nous comprenons un signe qui, étant constitué par un objet, c'est à dire par une chose physique, est d'abord connu en tant qu'objet, faisant ensuite connaître une autre chose différente de lui-même.

Comme exemples, on pourrait citer les empreintes sur le sable d'un animal déterminé, signe de cet animal; la fumée, signe du feu; le son d'une cloche, signe de la cérémonie religieuse qui va avoir lieu; la lumière verte, signe de passage libre. Tout cela, les empreintes, la fumée, le son de la cloche, la lumière verte, ce sont d'abord des choses, connues en tant que telles, mais des choses qui fonctionnent comme des signes, nous portant à la connaissance d'autres choses.

C'est exactement ce qui se passe avec le *signifiant* : il est une chose, un objet sonore, qui fonctionne comme signe, puisque, une fois connu en tant qu'objet sonore, il nous fait connaître autre chose, c'est-à-dire le *signifié* et, dans celui-ci, la réalité qui y est contenue. Il appartient d'ailleurs à cette catégorie spéciale de signes instrumentaux qui n'existent que pour servir de signes, dont l'existence s'épuise, pour ainsi dire, dans leur fonction de signes.

Voilà donc établi le fondement même de la distinction entre un plan phonique et un plan significatif. C'est en effet cette nature du signifiant qui nous oblige à distinguer dans le langage deux plans totalement différents : d'un côté un plan phonique, sur lequel se situe le signifiant en tant que chose physique, objet sonore, et de l'autre côté un plan significatif, sur lequel se placent non seulement le signifié mais le signifiant en tant que signe.

Dans sa qualité d'objet, le signifiant, considéré indépendamment de sa valeur significative, est analysable en syllabes, en phonèmes (ou en phones), en propriétés distinctives (ou simplement phoniques) – toutes entités qui sont antérieures au signifiant en tant que signe, n'étant en somme que des parties ou des pièces dont se compose l'objet signifiant.

Dans sa qualité de signe, le signifiant ne se décomposera (s'il est décomposable) qu'en d'autres signifiants, de telle façon que les deux analyses ne coïncident pas, si ce n'est que par hasard.

Comme discipline du plan phonique nous ne considérerons qu'une seule, que nous nommerons *Phonétique* «lato sensu». Mais, selon la perspective que l'on adopte pour considérer l'objet signifiant, il y aura lieu de distinguer, non pas *deux*, mais *trois* sous-disciplines phoniques différentes.

Le signifiant pourra donc être envisagé comme une réalisation momentanée, instantanée; comme un objet matériel unique, donné une fois pour toutes. Il sera alors analysé dans sa physicité même, dans sa matérialité immédiate, au même titre (presque...) que le cri d'un animal. La discipline phonique placée dans cette perspective s'appellera *Phonétique matérielle* ou *Phonétique de la parole*.

Le même signifiant pourra ensuite être considéré comme un schéma normal de réalisation. C'est-à-dire, dans cet objet matériel unique on fera abstraction de ce qui y est justement unique et accidentel, pour n'y fixer que ce qui y est constant, se trouvant identique (au moins intentionnellement) dans d'autres objets matériels, également uniques dans leurs apparitions phénoméniques, comme

autant de manifestations d'une seule configuration phonique, toujours la même. Nous désignerons cette perspective comme *Phonétique normale* ou *Phonétique de la norme* (du système normal).

Jusqu'ici, on a volontairement laissé de côté toute référence à la valeur significative du signifiant (qui est pourtant toujours sous-entendue). Dans la troisième perspective, au contraire, il faudra envisager cette configuration phonique, déterminée dans la perspective précédente, en tant que porteur d'une signification. Il n'importe pourtant pas d'établir *quelle* est la valeur significative – le signifié – de ce signifiant particulier, mais uniquement de constater qu'il possède une valeur significative et que celle-ci est distincte de celle portée par d'autres signifiants. C'est-à-dire que cet objet signifiant *x* est un signe distinct de ces autres objets signifiants *y*, *z*, etc. Ensuite – et voilà le but de l'analyse entreprise sous ce troisième point de vue – il importera de déterminer ce qui fait que l'objet *x* soit distinct, comme objet-signe, des objets *y*, *z*, etc.; ce qui fait que chacun d'eux soit toujours identique à soi-même dans chacune de leurs réalisations concrètes et en même temps distinct de tous les autres. La discipline placée dans cette perspective sera donc, bien entendu, la *Phonétique fonctionnelle* ou *Phonétique du système fonctionnel* (du schéma, dans la terminologie que je préfère) ou simplement *Phonologie*.

Adresse de l'auteur: Prof. José G. Herculano de Carvalho, Rua Dr. Augusto Rocha, 7 Coimbra (Portugal)